

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 sur les salaires 2021

Comment nous verser le solde (ex-hors quota) de la taxe d'apprentissage ?

Quel que soit votre mode de paiement (virement ou lettre-chèque),
merci de retourner ce document dûment rempli à :

IUT de Belfort-Montbéliard – service Relations Partenariales

BP 527 19 avenue du Maréchal Juin – 90016 Belfort cedex

ou par courriel à entreprises-iutbm@univ-fcomte.fr

Nom de l'entreprise	
Adresse	
Siret/code APE	
Nom Prénom du référent taxe	
Courriel	
Téléphone	
Montant de votre versement	

Au profit de l'établissement IUT Belfort Montbéliard

Ou d'un département de formation en particulier :

- IUT Belfort Montbéliard - département Génie Electrique et Informatique Industrielle
- IUT Belfort Montbéliard - département Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétique (ex GTE)
- IUT Belfort Montbéliard - département Informatique
- IUT Belfort Montbéliard - département Génie Civil – Construction Durable
- IUT Belfort Montbéliard - département Carrières Sociales
- IUT Belfort Montbéliard - département Techniques de Commercialisation
- IUT Belfort Montbéliard - département Métiers du Multimédia et de l'Internet
- IUT Belfort Montbéliard - département Mesures Physiques
- IUT Belfort Montbéliard - département Gestion Adm. et Commerciale des Organisations
- IUT Belfort Montbéliard - département Réseaux et Télécommunications

N° UAI	Etablissement bénéficiaire
0900231M	IUT Belfort-Montbéliard 19 avenue du Maréchal Juin 90000 BELFORT

COORDONNÉES BANCAIRES POUR EFFECTUER UN VIREMENT

F FINANCES PUBLIQUES

RELEVÉ DE COMPTE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TRÉSOR PUBLIC			
Titulaire du compte UNIVERSITE F.COMTE			
Domiciliation TPBESANCON			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLÉ RIB
10071	25000	00001002577	08
IBAN : FR76 1007 1250 0000 0010 0257 708			
BIC : TRPUFRP1			
Cadre réservé au destinataire du RIB			

DRFIP FRANCHE-COMTE ET DU DOUBS
63 QUAI VEIL-PICARD
25030 BESANCON CEDEX
CH G4 80 002233 010710 5

UNIVERSITE F.COMTE
AGENT COMPTABLE
1 RUE GOUDIMEL
25030 BESANCON CEDEX

Masse salariale N-1

Fraction apprentissage